



PRINCIPAUTE DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

01

édito

À l'occasion du deuxième séminaire sur la modernisation de l'Administration qui s'est déroulé à l'Auditorium Rainier III le 31 mars dernier, j'avais eu le plaisir d'annoncer la réalisation d'un journal interne à l'Administration, dont la vocation serait d'en présenter la vie et l'actualité au travers des départements et des services qui la composent.

Ce nouveau moyen de communication vient à présent de voir le jour et il me revient l'honneur de vous le présenter, sans manquer de remercier le Centre de Presse, responsable de sa conception, ainsi que les auteurs des nombreuses contributions contenues dans ce premier numéro.

Le JDA s'inscrit dans une volonté commune de conjuguer la modernisation de notre Administration avec le renforcement du lien qui unit les personnes œuvrant au quotidien à son service.

Vous trouverez notamment dans cette publication des informations relatant les événements marquants et les mouvements de personnel intervenus récemment, ainsi que des sujets vous permettant de découvrir certaines facettes de l'action publique et certains métiers parfois méconnus au sein même de notre Administration.

Le prochain numéro du JDA paraîtra en octobre, échéance à laquelle il deviendra un mensuel remis sur votre lieu de travail. Dans cette perspective, je sais pouvoir compter sur votre implication pour faire vivre ce journal qui est le vôtre et vous incite à proposer au sein de votre service des thèmes susceptibles d'y être évoqués.

Bonne lecture à toutes et tous !

S.E. M. Jean-Paul PROUST
Ministre d'État

zoom



Ouverture du forum de la modernisation par SAS le Prince Albert II, le 31 mars 2008, à l'Auditorium Rainier III.

Forum de la modernisation de l'administration. Acte II



03

Les Carabiniers du Prince



04

Revalorisation des bas salaires



05

Le projet du nouvel hôpital



06

La nouvelle direction de l'environnement

PLUS D'INFORMATION POUR PLUS DE FORMATION

Le catalogue complet des formations de la Fonction Publique s'est accompagné cette année d'un guide qui se présente sous la forme de 15 questions-réponses à même de répondre à toutes les interrogations des fonctionnaires et agents. Dans le cadre de la modernisation de l'administration, le but est de rendre totalement transparent l'accès à la formation, à toutes les formations, pour chacun d'entre nous. Le catalogue et le guide ont été distribués* début mai dans tous les services.



Les brochures de formation remises aux fonctionnaires et agents de l'Etat

(*) Par la Direction des Ressources humaines et de la Formation de la Fonction Publique

→ **LA CCIN A TOUT JUSTE 10 ANS**

En fonction depuis le 24 juin 1998, la CCIN - Commission de Contrôle des Informations Nominatives - a pour mission de veiller au respect des libertés et des droits fondamentaux au regard de l'utilisation des informations nominatives par le biais des traitements automatisés. S'agissant du secteur public, elle donne un avis préalable à la mise en œuvre de traitements automatisés d'informations nominatives, elle tient un répertoire des traitements et a une mission de contrôle, de conseil et de proposition dans son domaine d'activité. La loi n°1165 donne parallèlement à tout individu un droit d'accès aux informations le concernant, à exercer auprès du service déclarant.

La Commission actuelle est composée de MM. Clerissi, Sbarrato, Brousse, membres titulaires, et MM. Sosso, Jahlan et Rish-Romani, membres suppléants.

Les photographes en pleine séance de travail



événement



LES 150 ANS DU JOURNAL DE MONACO

C'est sous le nom d'Eden que le Journal de Monaco voit le jour le dimanche 30 mai 1858.

C'est alors un hebdomadaire qui s'intéresse à l'actualité, à la littérature et les beaux-arts.

Dans le premier numéro, un article élogieux parle de « La pose de la première pierre du nouveau casino » sur le plateau autrefois appelé L'Elysée-Alberti.

Plein de lyrisme, il évoque un « Heureux coin de terre », un « Paradis terrestre »...

La légende, déjà, est en train de s'écrire.

Le 30 mai 2008, portant le numéro 7862, le Journal de Monaco (titre adopté en 1894) a donc fêté ses 150 ans.

Le format initial de 30x40 cm a été diminué en 1947 pour ne plus changer jusqu'à ce jour.

Il sort désormais le vendredi avec des pages qui portent à la connaissance du public les textes officiels de la Principauté, textes législatifs et annonces légales, sous la direction du Ministère d'Etat.

Le Journal de Monaco est disponible en kiosque, au prix de 1,72€, ou en libre consultation sur le site du gouvernement.

Côté média

135 le nombre d'accréditations totales délivrées par les Centre de Presse aux journalistes lors du 50^e anniversaire de SAS le Prince Albert II et de la visite de Nicolas Sarkozy.

Repères

Pour le 50^e anniversaire du Prince Albert II

- 15 chaînes de télévisions présentes à Monaco
- 3 heures de direct sur Monaco Info
- 30 copies H7 remises aux chaînes de télé étrangères

Pour la visite du Président Nicolas Sarkozy

- 100 dossiers de presse distribués
- 1 salle de presse équipée de :
 - 10 lignes RNIS (téléphonie)
 - 10 Mega de connexion Internet réseau et Wifi
- Accès ADSL pour les télévisions

UN NOUVEAU LOGO POUR L'ADMINISTRATION MONÉGASQUE.



Il se décline en deux versions. Une version avec les armoiries pour les Conseillers de gouvernement. Une version avec le blason à losanges pour les directions et les services. Mise en place à la rentrée.



LA SÛRETÉ PUBLIQUE OUVRE SON PORTAL SUR INTERNET

La Sûreté Publique dispose désormais de son site en ligne à l'adresse www.police.gouv.mc, avec des informations pratiques susceptibles d'intéresser aussi bien les personnels internes que le grand-public. Ce portail officiel est décliné en 6 rubriques : actualité, présentation générale, infos pratiques, les métiers de la police, international et archives.

www.police.gouv.mc



Page intérieure du site de la sûreté publique

compétences

LES CARABINIERS DU PRINCE À LA POINTE DE LA FORMATION

La Compagnie des Carabiniers du Prince développe depuis un an une politique de formation avec pour objectif d'adapter ses savoir-faire à l'évolution des techniques modernes, dans les différents domaines auxquels se rapportent les missions de l'unité. Ainsi, conformément aux directives de S.E. M. le Ministre d'Etat et avec l'aide de la Fonction Publique, de la Sûreté Publique et de la Croix-Rouge monégasque, les carabiniers enchaînent stages, recyclages et entraînements dans de nombreuses disciplines telles que le tir, le sport, les gestes techniques professionnels d'intervention ou le secourisme. L'énoncé n'est pas exhaustif, mais la maîtrise de ces quatre domaines assure une gestion sereine et efficace des milliers de personnes qui transitent quasiment quotidiennement sur la place du Palais ou dans les Appartements Princiers. Le contact avec la population locale ou touristique, l'assistance à la personne, la gestion d'un conflit, s'appuient aujourd'hui sur de véritables



Les Carabiniers du Prince

compétences et non plus sur une simple intelligence de situation. La formation est incontournable, valorisante et permet à la Compagnie de servir avec Honneur, Fidélité et Dévouement.

→ **« MON ECOLE » A DES ANTENNES**

Diffusée chaque mois sur Monaco Info depuis le mois de janvier 2007 à l'initiative de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'émission « Mon Ecole » permet de mettre en valeur le travail des équipes pédagogiques au sein de chaque établissement scolaire. Les chefs d'établissement et les enseignants sont interrogés pour présenter et expliquer les activités pédagogiques, les contenus d'enseignement, la pédagogie différenciée. Les sujets sont variés et importants pour l'avenir de l'enfant scolarisé : le sport, l'anglais, la musique, le langage, la politique des langues, les classes à horaire aménagés ou encore l'alimentation. Cette émission s'adresse aux familles pour leur permettre de mieux comprendre comment chaque activité réalisée à l'école s'articule autour d'un projet pédagogique.

PASS'SPORT CULTURE 2008

Comme chaque année depuis 13 ans, les jeunes ne vont pas chômer cet été en Principauté. Le Pass'sport culture, mis en place par la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et la Direction des Affaires Culturelles, permet aux 13-21 ans (monégasques, résidents ou scolarisés à Monaco) de s'initier à de multiples activités. Le programme 2008, avec le concours de plusieurs associations monégasques, s'enrichit de nouvelles activités particulièrement attractives : jet-ski, équitation, trampoline, beach-volley, semaine internationale... Les inscriptions se font au Centre d'Information de l'Éducation Nationale en retirant un dossier d'inscription sur place ou en le téléchargeant à l'adresse www.education.gouv.mc.

Centre d'Information de l'Éducation Nationale
18 av. des Castelans - Tél. : 98 98 87 63
email : cien@monaco.mc
Horaires d'ouverture : 9h30 à 18h30
Tarifs : 35€ pour un mois ou 60€ pour 2 mois - Juillet et août



Les Jeunes ont la parole

La création, en novembre 2007, d'un Conseil Economique et Social des Jeunes porte ses fruits. Encadrés par 5 professeurs, 36 élèves provenant des trois lycées de la Principauté ont constitué des groupes de réflexion et travaillent depuis sur différents projets. La séance plénière du 2 avril 2008 a permis d'adopter quatre projets qui témoignent d'une grande responsabilité : mise en place de la Charte Environnementale des éco-manifestations en Principauté, développement du tourisme industriel, desserte des communes limitrophes par les bus de la CAM et amélioration des transports en commun.

Les dessous du recensement 2008

→ **55 Agents Recenseurs**
Ils effectuent le recensement sur le terrain

→ **10 Chefs de Secteur**
Fonctionnaires détachés par l'Administration pour la durée du Recensement, ils encadrent les agents recenseurs.

→ **10 Secteurs**
• Monte-Carlo / Spélugues,
• la Rousse / St Roman, Larvotto /
• Bas Moulins, Condamine,
• Monaco-Ville, Fontvieille, la Colle,
• les Révoires, Moneghetti /
• Bd de Belgique, St Michel.

→ **180 000**
Nombre total de documents imprimés (sur papier recyclé)

→ **Organisation du Recensement**
La Mairie est en charge du recensement et la Direction de l'Expansion Economique est chargée de la mise en place technique du recensement.

• **Les dates : depuis le 9 juin, jusqu'au 31 juillet 2008**

Revalorisation des bas salaires

Les travaux d'Hercule de la DBT

De mémoire de Jean-Pierre Bernardi, responsable de la division paye-retraite, la Direction du Budget et du Trésor n'avait jamais été confrontée à une tâche d'une telle ampleur. Lorsqu'il a fallu, au mois de mai, mettre en application les revalorisations des bas salaires de la Fonction Publique annoncées le 31 mars par le Ministre d'État, personne n'imaginait le travail colossal que représentait la rétroactivité au 1er janvier 2008. Pour chacun des 2352

agents concernés, il a fallu recalculer plusieurs salaires, de janvier à mai, pour prendre en compte l'évolution des situations personnelles. Le programme Paye, développé par le service Informatique, qui habituellement recalcule les payes en 1h30 a dû « moudre » pendant 20 heures à la première sollicitation ! Après une optimisation, le temps de « recalcul » a été porté à 5 heures. Dès le mois d'avril, le Service Informatique s'était d'ailleurs penché sur la nécessaire modification du programme, l'un

des plus gros et des plus complexes systèmes de l'Administration. En tout, 13.500 rappels ont été générés pour reconstituer le traitement réel que chaque agent aurait dû percevoir depuis le 1er janvier 2008. Une implication de toute la division paye-retraite a été nécessaire pour réajuster et vérifier tous les cas particuliers qui n'ont pu être mis à jour automatiquement, tout en assurant en parallèle le traitement des opérations habituelles du mois en cours.

rencontre

PIB, UN CHIFFRE EN OR

Entretien avec Lionel Galfré, administrateur principal à la division des statistiques et des choix économiques - Direction de l'Expansion Economique

En quoi le calcul du Pib monégasque est-il si particulier ?

Comme il n'y a pas à Monaco de comptabilité nationale, ni de déclaration de revenus, nous ne disposons pas des outils « classiques » pour calculer le Pib. En 2005, date du premier Pib monégasque, il a donc fallu trouver une autre méthode. Celle que nous avons retenue, correspondant à des standards internationaux, a été la « méthode des revenus » pour laquelle nous devons, entre autres, calculer une donnée essentielle pour mesurer la richesse créée en Principauté en une année : « l'excédent brut



Lionel Galfré, administrateur principal à la Direction de l'Expansion Economique

d'exploitation ». On a donc mis en place, pour la première fois à Monaco, une grande enquête sur la base d'un questionnaire envoyé par courrier à plus de 6.000 agents économiques de la Principauté. Il portait sur le chiffre d'affaires, les charges d'exploitation, les salaires versés. Cette enquête est, depuis 2005, réalisée tous les ans.

Le taux de réponse est-il satisfaisant ?

Cette enquête est mise en place dans le cadre d'un arrêté Ministériel, elle a donc un caractère obligatoire pour les agents économiques concernés. Nous avons, spontanément, un taux de réponse proche de 90%. Les 10% qui manquent font l'objet d'une extrapolation, réalisée sur la base d'outils statistiques fiables et confiée à un cabinet indépendant.

Quand sera publié le prochain Pib, portant sur l'année 2007 ?

Le premier Pib a été calculé en 2005 et rendu public en avril 2007. Nous avons depuis régulièrement abaissé les délais de publication. Le Pib 2006 a été dévoilé en janvier 2008 et, concernant 2007, l'objectif est de le rendre public en octobre 2008.

Nous nous approchons des délais de publication des autres pays. On sait aujourd'hui comment traiter l'information, mais on a tout de même beaucoup de productivité à gagner. L'objectif, en 2009-2010, est de mettre en place un système de télédéclaration sur un site dédié sur Gouvernement.

Repères 2005

Pib = 3,441 Milliards d'Euros
Pib/habitant = 48899€
sur la base de 68973 ha (résidents + travailleurs)

2006

Pib = 3,717 Milliards d'Euros
Pib/ha = 52752€ sur la base actualisée de 70471 ha

2007

Le Pib sera publié en octobre 2008

Futur Centre Hospitalier Princesse Grace

Un « geste architectural fort » pour une très haute exigence de qualité

Vendredi 11 avril, SAS le Prince Albert II dévoilait le projet retenu pour construire le futur Centre hospitalier Princesse Grace et soulignait sa volonté de « faire un geste architectural fort ».

Parmi 11 projets présentés, celui de Claude Vasconi et de Patrick



Patrick Raymond (à gauche) et Claude Vasconi (à droite) sont les architectes dont le projet a été retenu par SAS le Prince Albert II.



La maquette du nouvel hôpital.

Raymond a eu l'honneur d'être choisi par le Prince souverain. Investissement public de premier plan, le nouvel hôpital conjuguera pérennité et flexibilité pour s'adapter au long terme aux évolutions des techniques

médicales et de la demande de soins. L'accent a été mis sur l'accueil et le confort des

malades. Les 386 chambres du futur CHPG (482 lits et places) disposent d'une vue mer afin de rompre le sentiment d'isolement et d'enfermement des personnes hospitalisées. La priorité est une très haute

« Les personnels médicaux et non médicaux de l'établissement seront sollicités pour participer activement à la réalisation de leur outil de travail »

exigence de qualité des soins. « Les personnels médicaux et non médicaux de l'établissement seront sollicités pour participer activement à la réalisation de leur outil de travail », précise le directeur François Silvani dans Infopital, le magazine du CHPG daté

du mois d'avril 2008. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ouvrent la voie à un hôpital « numérique et communicant », un bâtiment intelligent, économe et écologique. Le projet dévoilé par Claude Vasconi demande deux ans de mise au point avant que les travaux ne commencent en 2010. L'objectif est de construire un nouvel édifice en extension du site actuel afin de limiter les nuisances et contraintes pour le patient et le personnel soignant pendant la durée des travaux. La mise en service est prévue à l'horizon 2018.

Repères

386 chambres avec vue mer
482 lits et places
1100 places de parking
Coût : **630 millions d'euros**
Début des travaux : **2010**
Livraison prévue : **2013**
Ouverture du CHPG : **2018**

un poste, une mission

Jérôme Galtier, délégué chargé des personnes handicapées.

Le poste n'existait pas avant que Jérôme Galtier, 55 ans, ancien directeur de l'AMAPEI, Association Monégasque pour l'Aide et la Protection de l'Enfance, ne l'occupe depuis un peu plus de 2 ans. Délégué aux personnes handicapées, cet homme de 55 ans, investi depuis toujours dans l'action sociale, sait avec méthode et conviction appréhender les problèmes. « Je vais énormément sur le terrain, témoigne-t-il. J'estime que c'est en vivant des choses avec des personnes handicapées

que l'on comprend le mieux leurs attentes ». Sa mission est de mettre en œuvre toutes les mesures qui peuvent améliorer la vie des personnes handicapées en Principauté, quelle que soit la nature de leur handicap. Jérôme Galtier s'est axé, en particulier, sur la mobilité des personnes en fauteuil : l'accessibilité des trottoirs, l'entrée des bâtiments publics, les transports en commun. Ses efforts concement aussi le domaine privé avec des campagnes de sensibilisation menées auprès des commerçants. Disponible, Jérôme Galtier dialogue aussi avec les familles pour les aider dans leurs démarches administratives et les



Jérôme Galtier, délégué chargé des personnes handicapées

orienter vers les services sociaux. Très proche des associations monégasques, il sait ainsi fédérer toutes les initiatives, privées ou publiques. « J'ai la chance de travailler avec tous les services administratifs », précise-t-il. « Il y a toujours à faire, dans tous les domaines, l'emploi, le logement, l'insertion, la médicalisation... C'est une mission dans laquelle il faut s'investir à fond. »

→ **Hommage**
Le 11 avril 2007, Denis Ravera nous quittait. Denis Ravera était la mémoire de la haute administration qu'il a servie avec loyauté. Homme de mesure et de discernement, on n'oublie pas son immense simplicité ni la qualité des contacts humains qu'il avait su nouer avec tous ceux qui le connaissaient.



Denis Ravera

La déconcentration

Dans le cadre du programme de modernisation de l'Administration, initié par le Ministre d'Etat, le Département de l'Équipement et de l'Urbanisme a entrepris une réorganisation des relations avec ses Directions et, en conséquence, de ses procédures internes.

Il s'agit d'un processus de déconcentration allant vers plus d'autonomie et de responsabilité des Directions. Cette nouvelle pratique poursuit également l'objectif d'une efficacité accrue en évitant les doublons inutiles dans l'instruction des dossiers.

Il ne s'agit pas d'un transfert/abandon de compétences mais au contraire de donner à la Direction les moyens nécessaires pour la bonne maîtrise et l'aboutissement de ses dossiers.

La Direction sera pilote de l'affaire et assurera l'entière responsabilité de l'instruction ; pour autant le Département ne se déchargera pas de sa responsabilité, de son pouvoir de décision lorsque celui-ci n'est pas formellement délégué à la direction ni de sa mission de contrôle.

En ligne directe avec le numérique

Monaco est aujourd'hui le premier pays au monde où l'ensemble des bâtiments administratifs communique en IP et en tout numérique. Toutes les entités du Ministère d'Etat présentes à Monaco ou à l'étranger communiquent entre elles sur ce réseau privé, sécurisé et sans coût téléphonique. Cette modernisation, lancée en 2006 et achevée en 2007, a été gérée par les Services des Bâtiments Domaniaux qui ont assuré la maîtrise d'œuvre et largement contribué à la réussite de l'opération. La réalisation a été confiée aux entreprises Telis et Alcatel-Lucent.

interview



Cyril Gomez, Directeur de l'Environnement

A quelle volonté répond la création d'une Direction de l'Environnement ?

S.A.S. le Prince Souverain a créé la Direction de l'Environnement le 11 janvier 2008.

Cette Direction est chargée de mettre en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du développement durable et de l'environnement. Elle participe à la définition de cette politique publique, notamment en proposant des objectifs concrets à atteindre à court et moyen termes et en élaborant les programmes d'actions correspondants. Elle anime le dialogue entre les Institutions, les Services de l'Administration et les associations de la Principauté sensibles aux questions

UNE DIRECTION DÉDIÉE À L'ENVIRONNEMENT

environnementales, afin de créer des synergies sur les projets portés par tous ces acteurs. Bien sûr elle a en charge la surveillance de la biodiversité et la qualité des milieux. Son action est aussi centrale dans l'information et la sensibilisation du public.

« Aujourd'hui nous sommes particulièrement mobilisés sur la création du Code de l'Environnement qui dans sa partie législative, dotera la Principauté d'outils juridiques, institutionnels et techniques pour la mise en œuvre d'une politique publique de développement durable »

Quelles sont les conséquences pour les autres services des Services Urbains et les agents concernés ?

Les changements se sont opérés en douceur avec le simple redéploiement des missions et des personnels de deux services qui a permis la création d'une part de la Direction de l'Environnement et d'autre part de la Direction de la

Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité.

Pouvez-vous citer une des missions que vous poursuivez en ce moment ?

Aujourd'hui nous sommes particulièrement mobilisés sur la création du Code de l'Environnement

qui dans sa partie législative, dotera la Principauté d'outils juridiques, institutionnels et techniques pour la mise en œuvre d'une politique publique de développement durable. Ce texte pose aussi les principes fondamentaux,

ainsi que les mesures de contrôle et les sanctions. La partie réglementaire apportera quant à elle les dispositions techniques et les précisions indispensables à son application. Il s'agit d'un texte majeur qui est attendu depuis de nombreuses années. Je suis heureux que nous puissions aujourd'hui aboutir à sa finalisation, grâce aux efforts de tous et au renfort d'expertise de haut niveau.

En route pour une administration éco-responsable

- Eteindre la lumière et son ordinateur en fin de journée, limiter les impressions de documents,
- ne pas ouvrir la fenêtre lorsque la climatisation est en marche,
- sont autant de gestes, si modestes soient-ils, qui participent à économiser les ressources,
- donc à encourager un développement durable de notre planète.
- Dans cet esprit, la Direction de l'Environnement travaille aujourd'hui sur le projet d'éco-responsabilité du secteur public.
- Vaste programme qui a pour objectifs tout autant de sensibiliser chaque agent de l'administration sur son poste de travail mais aussi de mettre en œuvre une politique

d'achat de produits labellisés. Dans un premier temps la réalisation d'une plaquette sur les gestes éco-responsables est en cours de finalisation par le groupe de travail qui réunit autour de cette thématique plusieurs services pilotes. Un travail d'évaluation des consommations (eau, énergie, déchets) est en cours, il permettra de mesurer les progrès des services et des améliorations à apporter. Car l'éco-responsabilité c'est avant tout l'affaire de chacune et de chacun. En conclusion rappelons-nous des mots de S.A.S. le Prince Souverain : « Il faut que nous fassions preuve désormais dans chacun de nos comportements, d'une éthique



La Direction de l'Environnement

écologique commune afin de préserver les richesses et les ressources naturelles de la Terre. C'est l'enjeu majeur de notre siècle. Une solidarité nouvelle doit voir le jour pour faire face à cet impératif écologique, économique, sociétal. »

→ environnement@gouv.mc
Tel : +377 98 98 80 00



S.E.M. Franck Biancheri

NOMINATIONS

Par Ordonnance Souveraine n°1.657 du 26 mai 2008, S.E.M. Franck BIANCHERI, Ministre Plénipotentiaire, a été nommé Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et pour les Affaires Economiques et Financières Internationales, à compter du 20 juin 2008, succédant à S.E.M. Jean PASTORELLI qui était

à la tête du Département depuis le 1^{er} juin 2007. S.E.M. Franck BIANCHERI, ancien Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie, quittera prochainement la Présidence de la Chambre de Développement Économique. Son prédécesseur, S.E.M. Jean PASTORELLI est nommé Ambassadeur de Monaco en France, en remplacement de S.E.M. Jacques BOISSON, nommé Secrétaire d'État.

Isabelle COSTA vient de rejoindre le Secrétariat du Département des Relations Extérieures en qualité de Secrétaire. Diplômée de l'École Nationale d'Administration, ancienne deuxième secrétaire de l'Ambassade de Monaco auprès des Communautés Européennes, elle sera plus particulièrement en charge des dossiers concernant l'Union Européenne."

initiative

Cellule des Droits de l'Homme

Placée sous l'égide du Professeur Jean-François Renucci, la Cellule des Droits de l'Homme a vocation à mener des actions de formation et de sensibilisation aux droits de l'homme. En plus des formations assurées pour les magistrats et les praticiens du droit, la Cellule a mis en place, avec l'Education Nationale, une Formation au Lycée Albert 1^{er}. Il s'agit d'une

sensibilisation pour les classes de terminale sur le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des Droits de l'Homme et les implications pratiques de l'adhésion de Monaco à cette Organisation. Cette sensibilisation a eu lieu l'après midi de la journée mondiale des Droits de l'Homme, le 10 décembre 2007, en deux fois 1H30, pour 80 élèves en moyenne à chaque intervention menée par Jean-François Renucci et Jean-Laurent Ravera. Le corps enseignant du Lycée Albert 1^{er} a été également sollicité pour

préparer les réunions en amont avec les élèves et ériger cette sensibilisation en projet pédagogique. L'opération sera renouvelée en 2008, une année qui fête les 60 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Parallèlement, la Cellule a mis en place, dès le mois de janvier 2008, une autre formation pour les cadres de la Sûreté publique monégasque avec un éclairage spécifique sur les articles concernant directement l'activité policière.

La vie diplomatique

Ambassadeurs accrédités à Monaco

Au 1^{er} juin 2008, 39 Ambassadeurs ayant remis leurs Lettres de créance à S.A.S. le Prince Souverain sont



S.E. Mme Odile Ramik-Adim, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Française



S.E. M. Kong Quan, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Chine

en fonction. Deux d'entre eux (l'Ambassadeur de la France et l'Ambassadeur d'Italie) résident à Monaco, les autres étant accrédités depuis Paris, Madrid ou Bruxelles. Il faut rajouter à ce chiffre un Représentant permanent de l'Ordre de Malte à Monaco. A ce jour, 3 nouveaux Ambassadeurs, ayant reçu l'agrément préalable, attendent une date pour la remise de leurs Lettres de créance.

Il s'agit de :

- S.E. Mme Anaisabel PRERA FLORES, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Guatemala ;
- S.E. M^{me} Keita Makalé CAMARA, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée ;
- S.E. M. Pavel FISCHER, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Tchèque

→ Déménagement

Depuis fin mars 2008, la direction de la Coopération Internationale a intégré ses nouveaux locaux. La direction composée de 8 personnes est désormais à l'Athos Palace, 2 rue de la Lujemeta.
Tél. : (+377) 98.98.44.88 - E-mail : coopint@troisseptsept.mc

Coopération internationale

Des volontaires internationaux au chevet du monde

Le Gouvernement Princier, sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Souverain, a considérablement accru ses efforts en matière de coopération internationale. En 2007, plus de 60 projets ont été entrepris dans près de 20 pays partenaires. Le Gouvernement a considéré que devait être accentuée et accélérée la part de l'aide consacrée par la Principauté à l'Aide Publique au Développement. Dans le cadre de cet effort, un programme de Volontaires Internationaux Monégasques (VIM) a été créé, à l'instar de ce qui se fait déjà dans la plupart des pays développés. Destiné au premier chef aux jeunes monégasques âgés de 21 à 35 ans, diplômés de l'enseignement supérieur ou technique, avec au minimum une année d'expérience professionnelle (stage, mission, emploi...) et une expérience à l'étranger, ce programme prévoit d'engager le volontaire par contrat d'un an renouvelable deux fois dans l'un des domaines d'intervention de la Coopération monégasque : santé et social, éducation et soutien à l'enfance, lutte contre la pauvreté et Environnement. Les volontaires seront recrutés après publication d'appels à candidatures au Journal Officiel, précisant les profils de poste. Ils exerceront leur mission dans un des pays cibles de la Coopération monégasque (bassin méditerranéen, Afrique sub-saharienne, océan indien).

A la découverte de nos métiers

Le SDAU prend racine à Saint-Laurent d'Eze

A flanc de colline, la pépinière du SDAU coule des jours heureux en respectant le rythme des saisons.

Tous les ans, plus de 430.000 végétaux sont produits à la pépinière du SDAU, située à Saint-Laurent d'Eze. Essentiellement des fleurs et plantes à massif ainsi que des plantes vivaces (120 variétés) qui embellissent en toute saison les jardins de la Principauté. A cette époque de l'année, l'effervescence, qui règne d'habitude dans ce petit domaine de 17 000 m² à flanc de colline, s'est un peu calmée, été oblige. Mais ce n'est qu'en apparence. Car dans la pénombre de chambres réfrigérées, les



Au cœur de la pépinière

cultures de l'année. Lancée dans les années 70, la pépinière domaniale de Monaco n'a cessé de s'agrandir et, surtout, de se moderniser. Dernière arrivée, une pompe à chaleur air-eau à basse température, faite sur mesure, qui chauffe les serres grâce à un dédale de 27 km de tuyaux ! Son système de production de chaleur, très sophistiqué, permet de considérables économies d'énergie. Tout comme la « sub-irrigation », gérée par informatique, qui permet dans certaines serres de n'irriguer que le pied des plantes et de récupérer l'eau d'arrosage. 11 personnes, sous la responsabilité de M. Christian Fighiera, Technicien chef au SDAU, travaillent à la pépinière. Au fil des ans, des échanges internationaux de botanique ont été menés en relation avec 80 pays dans le monde.



L'équipe de la pépinière

cyclamens ont déjà entamé leur croissance pour être fin prêts, au terme d'une « gestation » de 9 mois, pour la Fête Nationale Monégasque. Ce jour-là, le 19 novembre, près de 25 000 cyclamens fleuriront la Principauté, soit l'une des plus importantes

Eric Vermiglio, chargé des échanges botaniques internationaux

L'initiative revient au Prince Rainier III dans les années 70 qui souhaitait voir relancer ce qu'on appelle l'Index Seminum, un catalogue des graines récoltées en Principauté, à l'instar de ce que font la plupart des grandes institutions botaniques du monde. Depuis 1994, Eric Vermiglio est chargé de sa réalisation au sein de la section Jardins du SDAU. Il s'appuie sur cet Index pour nouer des relations botaniques internationales qui, concrètement, portent sur l'échange de graines dans le cadre d'une Convention internationale entérinée au Sommet de la Terre de Rio, en 1992. C'est par courrier qu'Eric Vermiglio reçoit ces graines, essentiellement de climat tropical ou sub-tropical, en provenance des plus importants jardins botaniques. Il les met en culture dans une serre réservée à cet effet à Saint-Laurent d'Eze pour vérifier leur acclimatation à nos latitudes méditerranéennes. Et si, parvenues à maturité, ils présentent un aspect intéressant, ces végétaux viendront embellir les jardins monégasques qui, en hiver, ont la chance de s'épanouir dans le territoire le plus chaud de la région (voir ci-contre).

DEPUIS LE 01/05/08

Le carnet de la fonction publique

Nouveaux entrants

- **Jeremy AGUIRRE BORDA**
Surveillant de jardin
au Service de l'Aménagement Urbain
- **Karel COLIBERT**
Dessinateur-projeteur
au Service de l'Aménagement Urbain
- **Lionel FOUQUET**
Adjoint du chef de Centre CTV
au Service des Titres de Circulation
- **Amanda GOITSCHEL**
Dessinateur-projeteur
au Service de l'Aménagement Urbain

Mouvements de personnel

- **Jean-Philippe BERTANI**
1^{er} secrétaire d'Ambassade à l'ONU est nommé 1^{er} secrétaire d'Ambassade à l'Ambassade de Monaco (Italie)
- **Mickael FIORI**
Elève fonctionnaire est nommé Administrateur au Département des Affaires Sociales et de la Santé
- **Samy TOUATI**
Chef de Section au Travaux Publics est nommé Chef de division au Dépt de l'Équipement de l'Environnement de l'Urbanisme
- **Candice VAUDANO**
Commis Décompteur au SPME est nommée Secrétaire hôtesse à la Direction du Tourisme et des Congrès

Promotion

- **Alain LAURENT**
Chef de section est promu Chef de Division aux Travaux Publics



Départs à la retraite

- **Paule GRIFFITHS**
Agent de Service à l'école des Révoires
- **Philippe LEBLANC**
Chef de division de la Police Maritime à la Direction de la Sécurité Publique
- **Jean-Louis MAURO**
Adjoint du chef de Centre CTV au Service des Titres de Circulation
- **Rainier ROCCHI**
Directeur des Affaires Culturelles

JDA n° 1 - Juin 2008
Journal de l'Administration

Rédaction
Daniel Roux

Coordination
Secrétaire Général
du Ministère d'État
Centre de Presse

Conception & réalisation
Media & Events

Photos
Charly Gallo, D.R.

Remerciements
Geneviève Berti, Julian Cellario,
Candice Fabre, Robert Giacchino,
Élodie Kheng, Marc Vassallo,
ainsi que toutes les personnes
ayant participé à ce numéro.